



Violences aggravées avec arme sur concubin

Par **laralyne**, le **02/01/2015** à **05:34**

Bonjour...rnj ai été victime de violences aggravées avec arme (couteau) de la part de mon concubin ainsi que des menaces de morts réitérées.(3 jours itt) rnce n est pas les premiers faits de violences que j ai subi de sa part mais ce dernier disait que personne ne me croirait donc ce soir là j ai enregistré la scène grâce à mon téléphone portable.rnMon concubin c est volontairement mutilé le Bras pour faire croire que c est moi qui l avait agressé.rnil a tout nié aux policiers malgré le rapport du légiste qui confirme auto mutilation et la bande sonore qui confirme mes déclarations...rnQue risque t il?rnA combien s élève le montant des dédommagements ? rnMerci.